

# BILAN DE SANTE

*Le bilan de santé se compose d'une anamnèse et de divers contrôles qui seront effectués en totalité ou partiellement, selon le désir de la patiente*

## 1. L'anamnèse (indispensable)

Elle consiste en un recueil de renseignements concernant:

- les facteurs psychosomatiques
- les facteurs physiologiques et pathologiques

## 2. Le contrôle postural (v. posturologie)

Le but du contrôle de l'alignement postural est de déceler d'éventuels troubles ou dysfonctions du squelette (rachis, bassin, etc.)

## 3. L'impédancemétrie

Elle détermine et calcule votre:

- poids
- pourcentage de graisse corporelle (masse grasse: totale - bras gauche - bras droit - jambe gauche - jambe droite - tronc)
- masse musculaire, en kg: (bras gauche - bras droit - jambe gauche - jambe droite - tronc - évaluation de la silhouette)
- pourcentage d'eau dans le corps
- masse osseuse
- graisse viscérale
- âge métabolique
- taux de métabolisme de base (BMR)

## 4. Surpoids et cellulite

Ce contrôle permet de déterminer :

- l'état de la silhouette et le surplus de masse adipeuse
- la présence de cellulite et son ampleur

## 5. Vascularisation et appareil locomoteur

Constat des troubles apparents du système veineux et de la locomotion (fonctions des mouvements de la marche)